

## FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 02/05/2022 BOP

### I – DEFINITION DU POSTE

1	<b>SERVICE</b> : Direction de la santé
2	<b>LIBELLE DU POSTE</b> : Infirmier à la Cellule de Promotion de la Santé des Formations Sanitaires de Tahiti Nui
3	<b>NIVEAU DE RESPONSABILITE</b> : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 PROGRAMME R.H : 97001 CODE POSTE : <b>2318</b> CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	<b>LOCALISATION GEOGRAPHIQUE</b> : IDV – Tahiti – Papara - Cellule Santé Publique FSTN
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> L'agent est chargé d'assurer la mise en place, la supervision et l'évaluation des actions de promotion de la santé et de santé communautaire sur le terrain des FSTN. Il mobilise, soutient et forme toutes les personnes susceptibles de mettre en place des actions de promotion de la santé.
9	<b>EFFECTIFS ENCADRES</b> : Néant
10	<b>SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT</b> : - Le responsable de la cellule de promotion de la santé aux FSTN
11	<b>MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE</b> : - Outil informatique et audiovisuel - Les moyens techniques mis à disposition à la cellule de promotion de la santé (panneaux, affiches etc.)
12	<b>CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE</b> : - Poste non isolé ; - 39 heures/semaine ; - Poste : 7 h30 à 15 h30 et le vendredi : 7 h30 à 14 h30 ; - Congés : ils sont à programmer un mois à l'avance et à épuiser avec le 31 mars de l'année suivante ; - Equipe pluridisciplinaire restreinte impliquant la polyvalence des agents ; - Peut-être amené à participer à des actions de promotion de la santé en dehors des horaires ; - Est susceptible de remplacer dans les dispensaires sur le poste IDE en cas de besoin.
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES</b> : ➤ Assurer la mise en place, la supervision et l'évaluation des actions de promotion de la santé et de santé communautaire sur le terrain des FSTN, avec les réseaux de partenaires concernés : - Actions liées à l'application sur le terrain des grands programmes territoriaux selon les modalités définies par le DDP ; - Actions liées aux demandes d'intervention des différents partenaires, ou communautés. ➤ Mobiliser, soutenir et former toutes les personnes susceptibles de mettre en place des actions de promotion de la santé : - Mobiliser les ressources existantes au sein des dispensaires pour développer les actions de prévention ; - Favoriser le travail en partenariat avec les divers secteurs d'activités publics, privés, religieux et milieux associatifs. ➤ Participer aux enquêtes épidémiologiques sur le terrain : - Evaluer les actions de promotion de la santé qui sont menées.

14	<b>ACTIVITES ANNEXES :</b>
----	----------------------------

**II – PROFIL PROFESSIONNEL**

14	<b>CADRE D’EMPLOI :</b> Infirmier
15	<b>FORMATION SOUHAITABLE :</b> Diplômé d’Etat infirmier

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

16	<b>COMPETENCES</b>	<b>S</b>	<b>A</b>	<b>E</b>
	- Capacités d’adaptation professionnelle ;		X	
	- Capacités de travail en équipe, d’analyse, d’initiative et d’organisation ;		X	
	- Qualités relationnelles, aisance dans la communication ;		X	
	- Rigueur et assiduité dans le travail ;		X	
	- Pratique de la langue tahitienne souhaitable ;		X	
	- Facilité de mobilité pour raison de service ;		X	
	- Pratique de l’outil informatique (Outlook, Word, Excel, Publisher).		X	

17	<b>EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :</b> - Avoir une expérience dans les actions de promotion de la santé en Polynésie Française
----	--

18	<b>FORMATION D’ADAPTATION OBLIGATOIRE :</b> - Formation proposée par le DPP et sur le terrain avec le responsable et les agents expérimentés de la cellule de promotion de la santé
----	--

19	<b>DUREE D’AFFECTATION SOUHAITABLE SUR LE POSTE :</b> minimum 4 ans
----	---

Le chef de service :

Date :

Signature :

L’agent :

Date :

Signature :